**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 15 décembre 2020, à 19 heures 15, à la salle du conseil située au 195 rue Bilodeau, à Saint-Fabien-de-Panet et à laquelle sont présents :

M. Claude Doyon Maire

MM. Réal Francoeur Conseiller

Laurent Laverdière Conseiller

Jean Doyon Conseiller

 Dominic Gonthier Conseiller

Mmes ~~Lyne Hébert Conseillère~~

 Nancy Gauvin Conseillère

**Ouverture de la séance**

Formant quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Claude Doyon, Maire. Madame Nancy Blanchard fait fonction de secrétaire-trésorière. La séance se déroule à huit clos en raison des obligations à respecter en lien avec la pandémie actuelle. Mme Lyne Hébert est absente. Comme la séance du budget a été plus courte que prévue, la séance début à 19 h 01.

**20-12-249 Adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par M. Réal Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers,

**D’ADOPTER** l’ordre du jour tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**
3. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 347-2020 - DÉCRÉTANT LES TAUX D’IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES, LES TAUX D’INTÉRÊTS SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES POUR L’ANNÉE 2021**
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**LÉGISLATION**

**20-12-250 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 347-2020 – Décrétant les taux d’imposition des taxes municipales, les taux d’intérêts sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement des taxes pour l’année 2021**

Je soussigné, Nancy Gauvin, conseillère donne avis par les présentes qu’il sera soumis lors d’une séance ultérieure de ce conseil, un règlement portant le #347-2020 décrétant les taux d’imposition des taxes municipales, les taux d’intérêts sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement des taxes pour l’année 2021.

**ADOPTÉE**

**20-12-251 Levée de l’assemblée**

 Il est proposé par M. Laurent Laverdière et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

 DE LEVER la séance à 19h15.

**ADOPTÉE**

 En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions contenues dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Claude Doyon, Nancy Blanchard,

Maire Secrétaire-trésorière